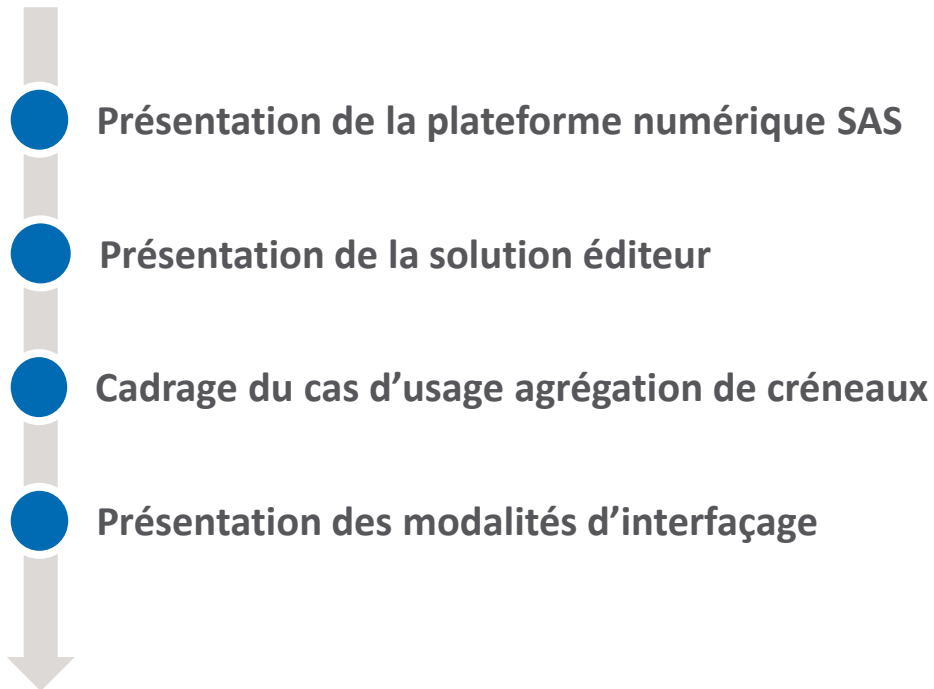




Service d'Accès aux Soins Plateforme digitale

GT Cadrage
Agrégateur de créneaux



CONTEXTE

- Hausse de la fréquentation des services d'urgence, avec plus de **21 millions de passages**
- **43%** pourraient être pris en charge par la médecine de ville



SOLUTION : LE SAS – PLATEFORME NUMERIQUE

- Un Service d'Accès aux Soins (SAS), annoncé dans le cadre **du Pacte pour la refondation des urgences et mesure clé du Ségur de la Santé**
- Service fondé sur un **partenariat ville-hôpital** permettant **d'accéder à toute heure à un professionnel de santé** sans se rendre aux urgences

UNE PLATEFORME QUI S'APPUIE SUR SANTÉ.FR ET AYANT POUR FONCTIONNALITÉS PRINCIPALES



Enrichissement de l'annuaire Santé.fr, fondé sur les bases de données nationales proposant une offre de soins exhaustive pour accéder aux informations sur l'offre de soins

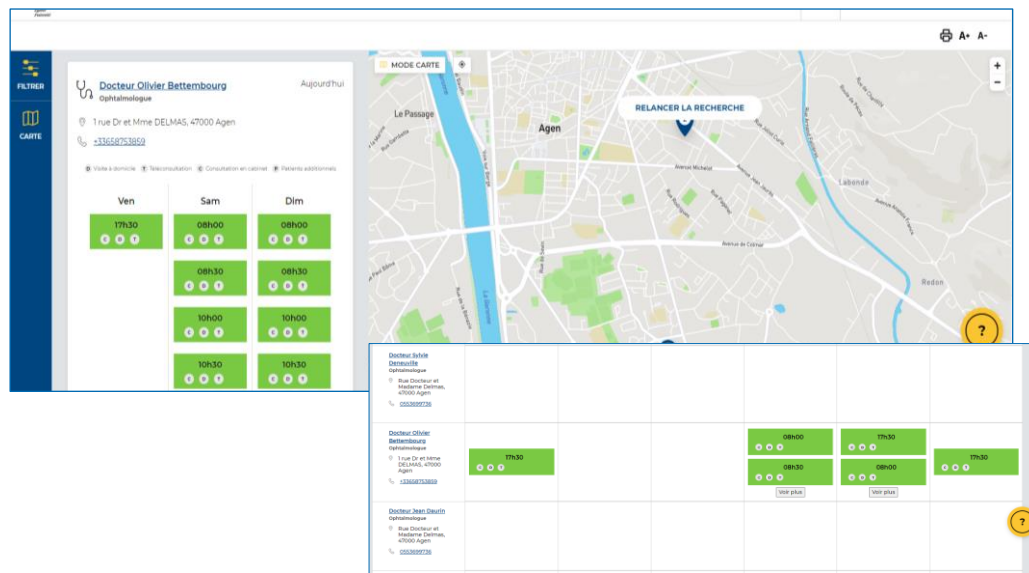


Un service **agrégeant les disponibilités des professionnels de santé** issues de leurs outils sans s'y substituer

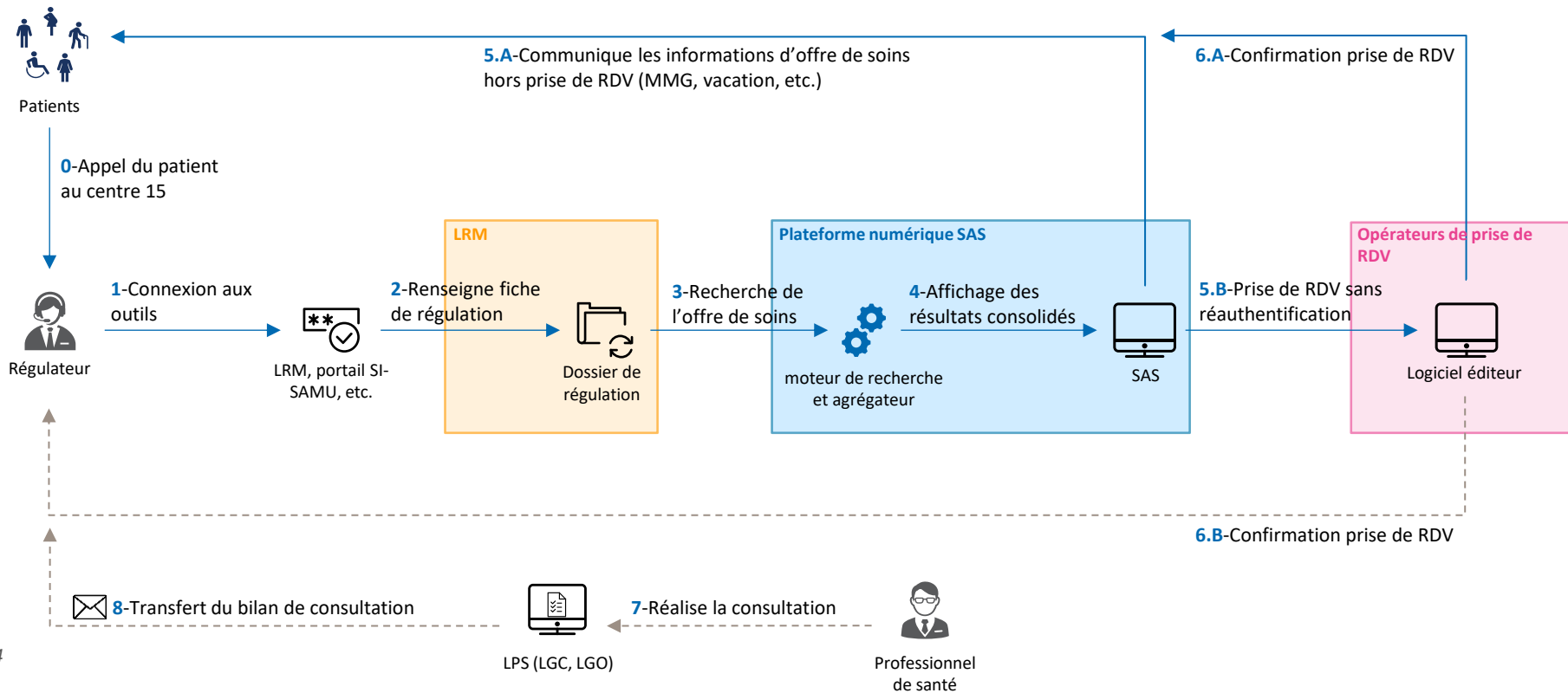


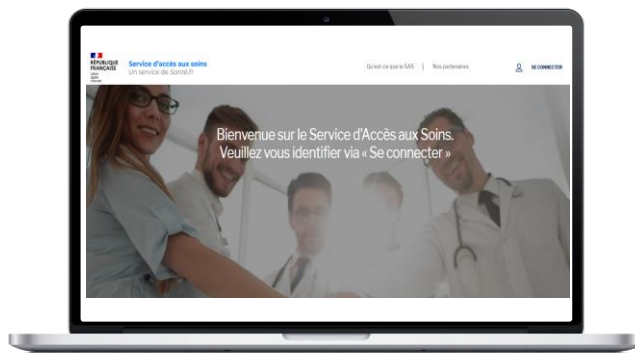
à venir

Fluidification de la prise de RDV par les régulateurs pour les patients grâce à un parcours sans couture



Dans le cadre des travaux menés sur l'agrégation de créneaux, nous avons élaboré une vision cible du parcours régulateur. La trajectoire proposée permet de faire le lien avec les travaux menés sur les autres cas d'usage envisagés avec la plateforme numérique SAS.

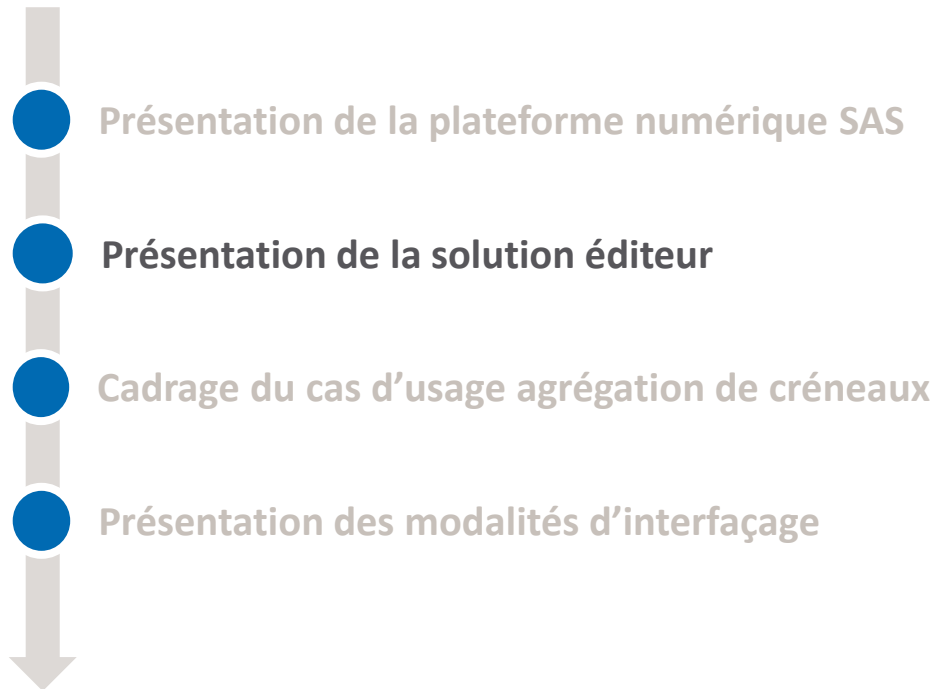




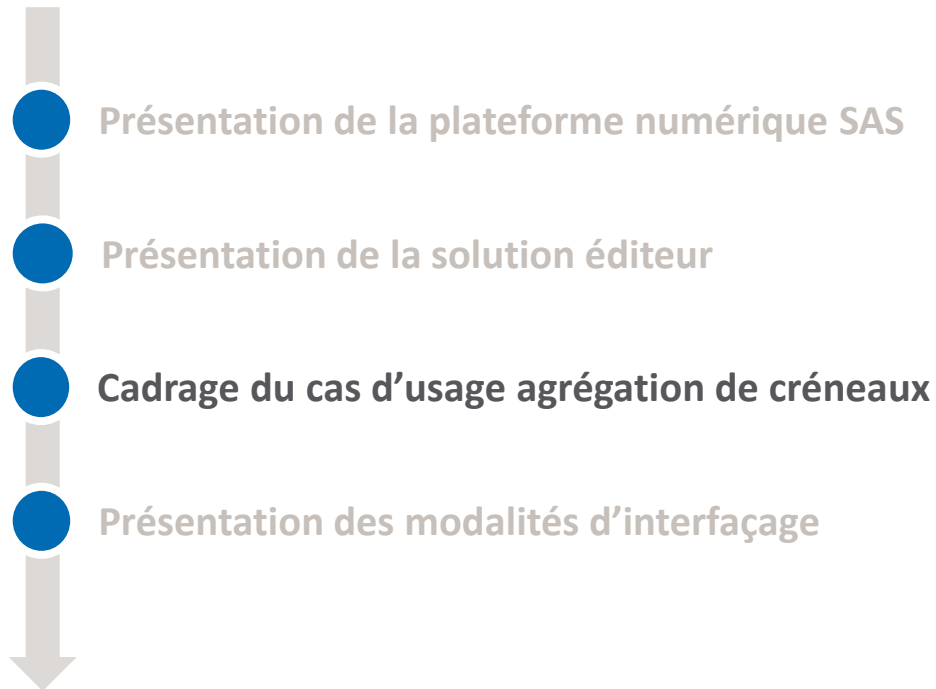
Fonctionnalité agrégation de créneaux de disponibilités



Vos remarques – vos questions ?





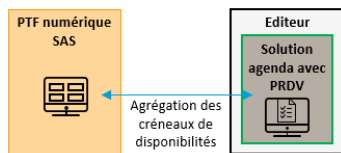




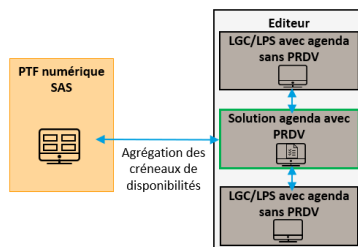
Critères attendus de la part des éditeurs pour s'interfacer avec la plateforme numérique SAS

1. Être fournisseur de solution logicielle avec une **interface Web**
2. Être fournisseur de solution logicielle comprenant un **module d'agenda avec prise de rendez-vous***
3. Être fournisseur de solution logicielle comprenant la fonctionnalité de **prise de rendez-vous par un tiers**
4. Se trouver dans un des cas suivants :

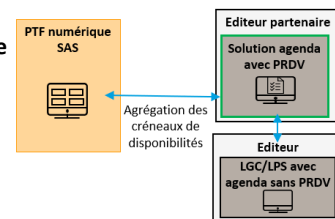
Cas 1 : Éditeurs ayant une **solution unique d'agenda** avec prise de RDV



Cas 2 : Éditeurs ayant **plusieurs solutions** logicielles dont une **solution d'agenda** avec prise de RDV



Cas 3 : Éditeurs ayant une **solution d'agenda sans prise de RDV** et possédant une **interface** ou un **partenariat** avec un éditeur de solution d'agenda avec prise de RDV. *Travaux d'interfaçage seront menés avec l'éditeur partenaire*

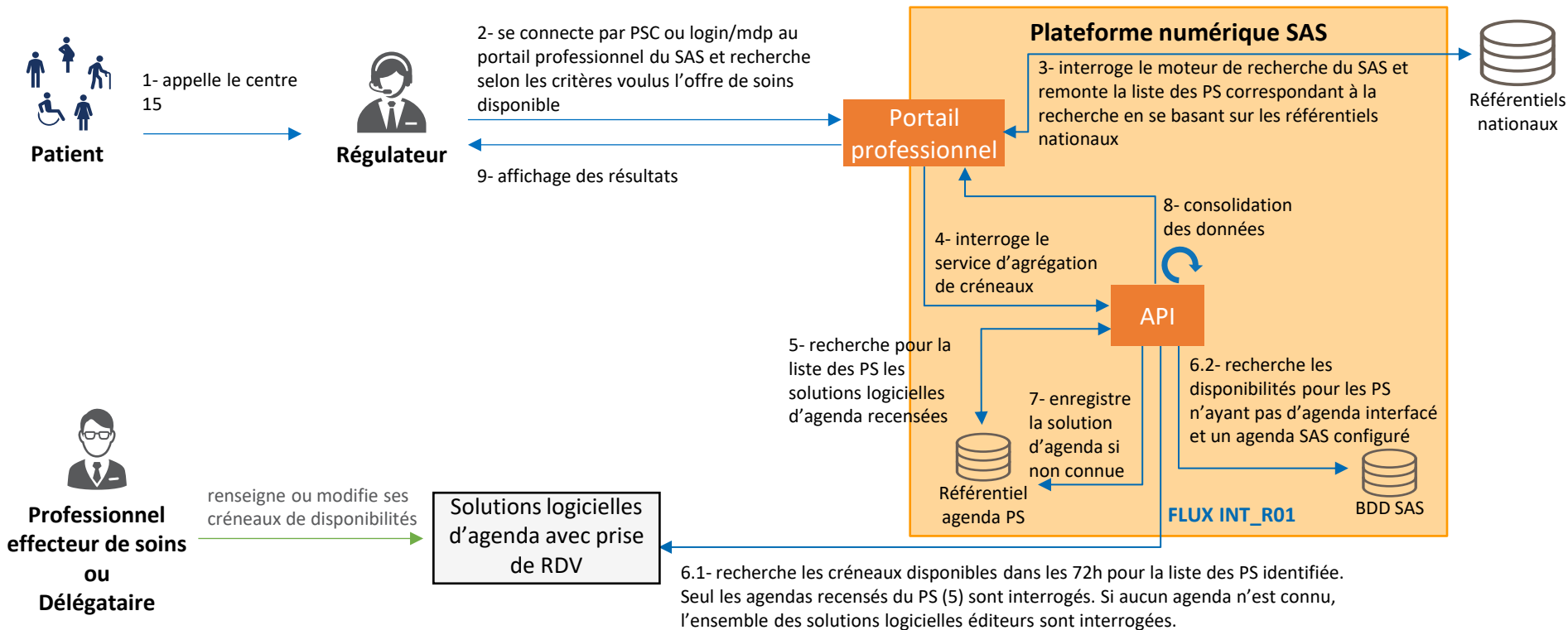


5. Être fournisseur de solution logicielle **à destination des professionnels de santé**** exerçant dans un contexte de médecine de ville en exercice coordonné ou non (*médecin libéral participant au SAS à titre individuel, via une CPTS ou via une MSP*)
6. Utiliser les annuaires et référentiels nationaux et plus particulièrement les **identifiants nationaux des PS (RPPS/ADELI)** et les **identifiants nationaux des structures (FINESS/SIRET/RPPS rang)**
7. Respecter le CI-SIS (Cadre d'Interopérabilité des Systèmes d'Information de Santé) et plus particulièrement le **volet « Gestion d'agendas partagés »**

*dans ce contexte, la prise de rendez-vous désigne la prise de rendez-vous en ligne par le patient

** liste des professionnels de santé concernés : médecins généralistes et médecins spécialistes (profession médicale au sens des articles L4111 à L4163-10 du code de la santé publique).

Les professionnels effecteurs de soins ou délégataires renseignent dans leur solution logicielle d'agenda avec prise de RDV leurs créneaux de disponibilités. Les régulateurs peuvent ensuite depuis le portail professionnel de la plateforme numérique SAS consulter ces disponibilités





Typologie des créneaux

- ✓ Identifier les typologies de créneaux disponibles dans la solution logicielle éditeur
- ✓ Déterminer les créneaux à partager avec la plateforme numérique SAS

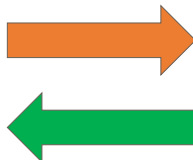
TYPES DE CRÉNEAUX ÉDITEUR	SAS
Créneaux grand public	
Créneaux patientèle (public)	
Créneaux professionnels (tous les confrères)	
Créneaux professionnels (structure/CPTS)	
Créneaux privés	
Créneaux dédiés pour la plateforme numérique SAS	



Paramètres de recherche

DONNÉES

- Liste de RPPS/Adeli
- Date de début de la recherche
- Date de fin de la recherche
- Statut du créneau (libre)



Liste des données transmises au SAS

DONNÉES

SAS

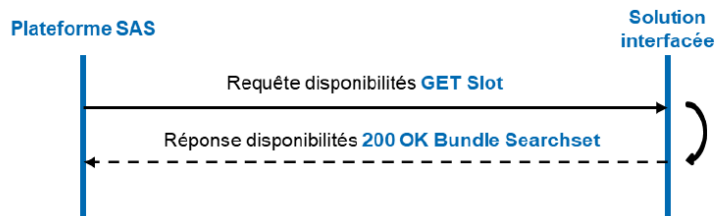
- Date de début du créneau
- Date de fin du créneau
- Identifiant national du PS (RPPS/Adeli)
- ID de la structure (FINESS/SIRET/RPPS rang)
- Nom/prénom
- Adresse du lieu de consultation
- Téléphone
- Type de créneau (public, pro, SNP)
- Type de consultation (téléconsultation, visite à domicile, au cabinet)
- Motifs de la consultation
- URL agenda du créneau
- avec ou sans RDV
- Spécialités ou compétences particulières du PS

Multi-motif ?

Paramètres de recherche

Les échanges reposent sur des **webservices se basant sur l'API REST du standard HL7** (<https://www.hl7.org/fhir/http.html>).

Le schéma ci-dessous illustre les échanges à mettre en œuvre entre la plateforme numérique SAS et les différentes solutions logicielles éditeurs :



Une requête de type « search », **sur la ressource Slot au format FHIR (REST API) en HTTP GET** et incluant les paramètres de recherche décrits dans le tableau ci-dessous, est transmise de façon **synchrone** aux différentes solutions logicielles éditeurs.

ID	Description	Paramètre	Type	R/O*	Card.
1	Date de début de la recherche de créneaux	start avec le préfixe ge	date	R	1..1
2	Date de fin de la recherche de créneaux	start avec le préfixe le	date	R	1..1
3	Liste des identifiants nationaux des PS (le préfixe correspondant à l'identifiant sera transmis (2))	schedule.actor :Practitioner.Identifier	token	R	1..25
4	Statut des créneaux	status	token (valeur : free)	R	1..1

*R=Requis ; O=Optionnel

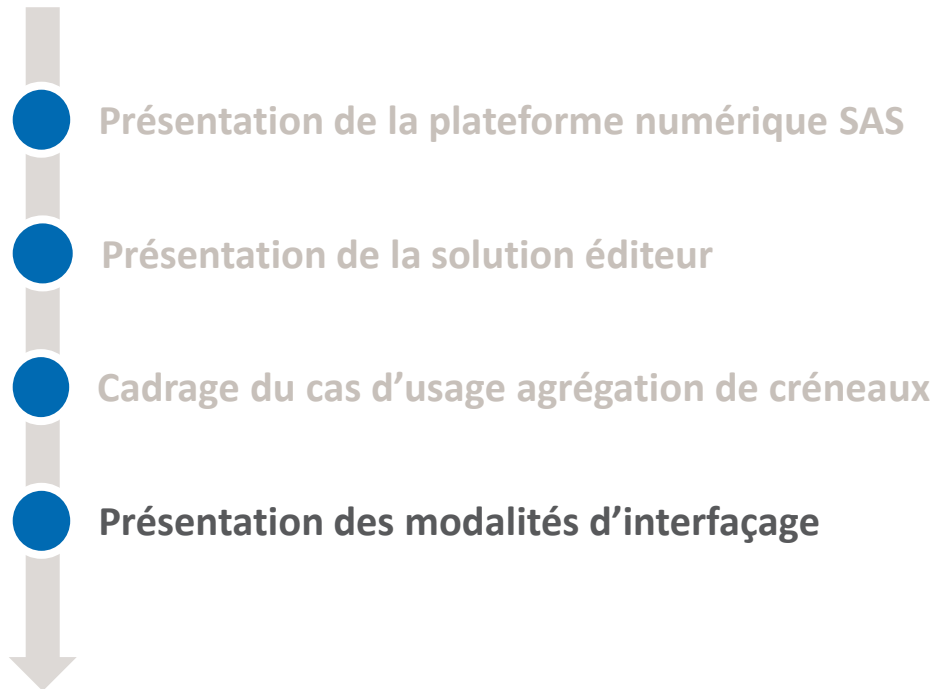
Données transmises au SAS

En réponse à la requête transmise par l'agrégateur, les solutions logicielles éditeurs génèrent une réponse contenant les informations demandées :

- En cas du **succès** il s'agit d'une réponse HTTP **200 OK** au **format FHIR JSON** (REST API) avec comme contenu une **ressource Bundle de type searchset** contenant l'ensemble des Slot répondant aux critères de recherche envoyés et toute autre ressource référencée ayant été demandée
- Dans le cas d'une **erreur** rencontrée, une réponse HTTP KO accompagnée du **code erreur** correspondant (4xx ou 5xx) et d'une **ressource OperationOutcome** est attendue. La ressource *OperationOutcome* (<https://www.hl7.org/fhir/operationoutcome.html>) contient le détail des erreurs et avertissements résultants du traitement de la requête transmise par la plateforme numérique SAS.

ID	Description	Ressource	Elément	Type	R/O/C*	Card
1	Date de début du créneau ²	FrSlot	start	instant	R	1..1
2	Date de fin du créneau ²	FrSlot	end	instant	R	1..1
3	Statut du créneau	FrSlot	status	code	R	1..1
4	Identifiant national du PS (RPPS ou Adeli) (préfixe correspondant à l'identifiant doit être transmis (2))	FrPractitioner	identifier	identifier	R	1..*
5	Nom d'exercice	FrPractitioner	name.family	string	O	0..1
6	Prénom	FrPractitioner	name.given	string	O	0..*
7	Adresse de consultation – Voie	FrLocation	address.line	string	R	1..1
8	Adresse de consultation – Code postal	FrLocation	address.postalCode	string	R	1..1
9	Adresse de consultation – Ville	FrLocation	address.city	string	R	1..1
10	Référence à la ressource Practitioner associée	FrPractitionerRoleExercise	practitioner.reference	reference	R	1..1
11	Identifiant national de la structure (FINESS, SIRET ou RPPS Rang uniquement) (préfixe correspondant à l'identifiant doit être transmis (2))	FrPractitionerRoleExercise	organization.identifier	identifier	O	0..1
12	Téléphone (format : +33123456789)	FrPractitionerRoleExercise	telecom.value où telecom.system = phone	string	O	0..1
13	Spécialités ou compétences particulières du PS associées au créneau	FrSlot	specialty	codeableConcept	O	0..*
14	Type de créneau ¹	FrSlot	<u>meta.security</u>	coding	O	0..*
15	Type de consultation ³	FrSlot	<u>serviceType.coding</u>	coding	O	0..*
16	Motifs de consultation ^{2,3}	FrSlot	<u>serviceType.text</u>	string	O	0..*
17	URL de redirection pour la prise de RDV ⁴	FrSlot	comment	string	C	0..1
18	Créneau avec ou sans RDV	FrSlot	appointmentType.coding	coding	O	0..1

R : requis, O : optionnel, C : conditionnel. Si la donnée est disponible elle doit être transmise dans le flux



Un cadre conventionnel encadrant les devoirs de chacune des parties



Durée de la convention

- 4 ans dont 2 ans fermes puis reconduction tacite chaque année



Engagements (SLA)

- Respecter un temps de réponse de 7 secondes maximum
- Délai de correction des anomalies
 - Anomalie Mineure : résolution sous 30 jours ouvrés
 - Anomalie Majeure : résolution sous 14 jours ouvrés
 - Anomalie Bloquante: résolution dans les 2 jours ouvrés



Communication aux clients

- L'éditeur peut communiquer sur sa participation aux travaux d'interfaçage avec la plateforme numérique SAS conformément aux éléments de langages qui lui seront transmis



Propriété intellectuelle

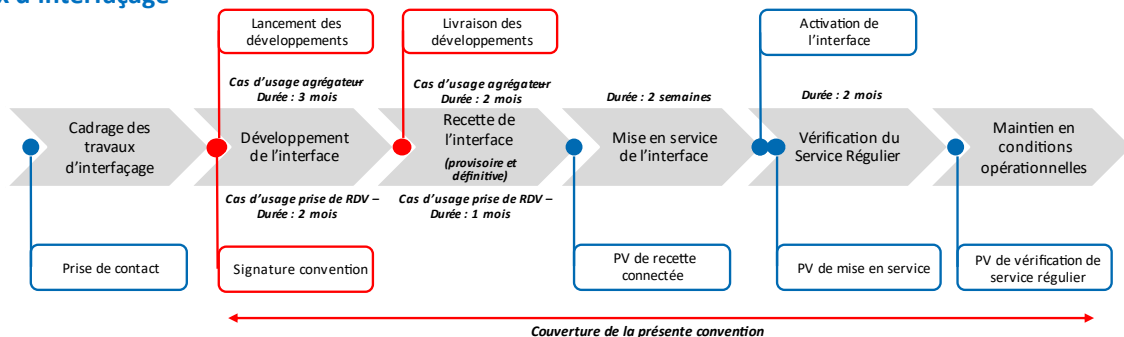
- L'éditeur a la propriété exclusive des interfaces, ainsi que des logiciels qu'il développe ou réalise dans le cadre de la convention
- L'ANS et l'éditeur s'engagent à respecter leurs obligations respectives vis-à-vis des données personnelles de leurs clients



Périmètre de la convention

- Agrégation de créneaux de disponibilités
- Prise de rendez-vous incluant la gestion des comptes régulateurs et la délégation d'authentification (SSO)
- Récupération des informations relatives aux rendez-vous pris par les régulateurs dans la solution logicielle éditeur

Encadrement des travaux d'interfaçage



Légende :

Action ANS

Action Éditeurs

SUJETS

COMMENTAIRES

Endpoint solution éditeur

Sécurisation de l'authentification

- mTLS (1.2) mutuel avec autorité de certification IGC santé
- Contrôle sur le Common Name et l'Organizational Unit du certificat (chaînes de caractère unique pour chaque client et environnement)

Environnements connectés
(SAS : R7, PPRD, PRD)

JDD env. connectés

Couverture territoriale de la solution éditeur

Point de contact opérationnel

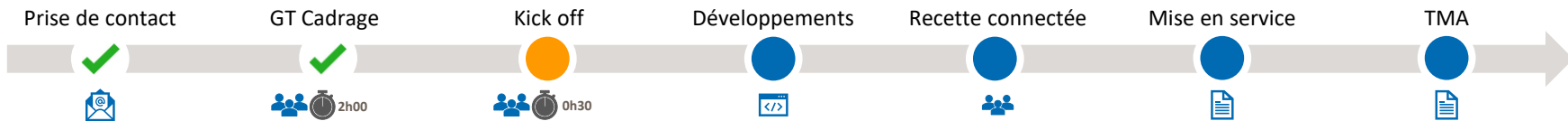
Support/processus de remontée d'incident

Information complémentaires

- Mise à disposition d'un **validateur FHIR** pour la réalisation de tests unitaires : [ici](#)
- Temps de réponse attendu par l'éditeur défini à **7 secondes** maximum (interrogation de 1 à 25 PS)
- Hypothèses de volumétrie : env. **3000 appels/heure**

Présentation des modalités d'interfaçage

Démarche d'interfaçage



PHASES	ACTIVITÉS	SUPPORTS
Prise de contact	- Diffusion de l'information pour la participation aux travaux d'interfaçage - Identification des interlocuteurs côté éditeurs	- Publication sur le site du Ministère et celui de l'ANS : ici - BAL de contact : sas-contact-editeur@esante.gouv.fr
GT Cadrage	- Présentation du cas d'usage et validation des critères attendus de la part de l'éditeur - Définition des spécificités éditeurs - Partage des modalités d'interfaçage	- Support et CR du GT - Spécifications d'interopérabilité (Agréateur et mTLS) - Convention cadrant les devoirs des parties
Kick off	- Partage du planning par l'éditeur pour l'implémentation des travaux - Signature de la convention par l'éditeur	Planning éditeur
Développements	- Développements de l'interface - Validation des tests unitaires par l'éditeur	Valideur FHIR
Recette connectée	- Partage de la démarche - Réalisation des travaux de recette connectée	- Cahier de recette connectée et JDD - Point de suivi hebdo de 30 min et channel Slack - Excel de suivi des actions éditeurs
Mise en service	- Validation de la recette connectée - Activation du flux en production	- PV de recette connectée - PV MES
TMA	- Période de VSR de 2 mois - Support et MCO	PV VSR

Prochaines étapes

- ANS/EDITEUR** : Planification de la réunion pour le Kick-off
- ANS** : Partage des documents (support et CR de GT, spécifications agrégateur et mTLS)
- EDITEUR** : Partage d'un planning de réalisation des travaux